

BLANCHISSERIE

Préparation au CAP Métiers de l'entretien et des textiles (option blanchisserie)

Programme de formation

N° d'activité : 82 69 0081 069

Code RNCP : 35808

Code CPF : 243930

Conforme au référentiel de
L'Éducation Nationale



Objectifs

- Préparer des personnes à l'examen de niveau V de l'Éducation Nationale
- Permettre à la blanchisserie de disposer d'agents qualifiés
- Acquérir des connaissances sur les matériels et les techniques de blanchisserie
- Sensibiliser les personnes aux règles d'hygiène et de sécurité
- Assurer une polyvalence à tous les postes
- Permettre aux agents de la fonction hospitalière de postuler à des grades supérieurs



Public concerné et pré-requis

L'ensemble du personnel travaillant en blanchisserie

Les postulants à ce CAP travaillent en blanchisserie de détail ou de gros pratiquant ou non la location de linge ou en blanchisserie de collectivité : hôpital, clinique, maison de retraite, hôtel...

Ces blanchisseries industrielles appartiennent au secteur public, au secteur privé ou associatif

En français, les stagiaires devront être capables d'exprimer et d'écrire leurs idées. La maîtrise de l'orthographe est souhaitable. En mathématiques, ils devront maîtriser les quatre opérations.



Lieu de Formation

Voir devis



Durée

6 regroupements de 4 jours

24 jours soit 168 heures

Prévoir au moins deux déplacements entre fin mai et courant juin afin de participer aux épreuves organisées par l'Éducation Nationale. Les dates et lieux d'examen sont établis par l'académie du lieu de résidence du stagiaire.

Selon le site de regroupement, une visite de la blanchisserie où aura lieu l'examen est prévue.



Dates du stage

Voir devis



Horaires de stage

Habituellement 8 h 30 – 17 h 00

Les horaires seront établis en accord entre les stagiaires et le formateur lors du 1^{er} regroupement.



Nombre de stagiaires

Maximum 12 stagiaires / groupe



Moyens pédagogiques

- Chaque stagiaire reçoit des fascicules traitants des différentes matières. À chaque regroupement, des exemples concrets enrichissent la formation et des exercices pratiques sont réalisés en blanchisserie.
- Chaque regroupement se déroule de la façon suivante : cours de technologie, pratique en atelier de blanchisserie, corrections des devoirs.
- Le stagiaire quitte le lieu de formation avec des documents à travailler et des devoirs à remettre au formateur le premier jour de la session suivante.
- À la fin de chaque regroupement une attestation de présence est remise aux stagiaires.



Modalités d'inscription

- Le CTTN préinscrit les stagiaires à l'examen en candidat libre auprès de l'académie de résidence du stagiaire. Vers novembre ou décembre, l'académie envoie un dossier à corriger et compléter directement à l'adresse du stagiaire. Le stagiaire doit obligatoirement renvoyer son dossier à l'académie dans les délais pour pouvoir confirmer son inscription à l'examen.
- Un stagiaire peut être dispensé des matières générales s'il possède un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au CAP reconnu par l'Education Nationale lors de la confirmation d'inscription (La dispense de matières générale ne réduit pas la durée de la formation)



Méthode et outil d'évaluation

La méthodologie pour évaluer l'impact de la formation comporte deux aspects :

- L'évaluation des stagiaires (méthode formative) basée sur des échanges oraux (questions-réponses) afin de juger de l'intégration et de la compréhension des concepts donnés. À chaque début de regroupement, les stagiaires doivent rendre au formateur une série de questionnaire à choix multiple, de devoirs et d'exercices qu'ils rédigent chez eux.
Une interrogation écrite sur la technologie permet d'évaluer les connaissances acquises et les lacunes.
Un examen blanc est réalisé au 5ème regroupement.
- L'évaluation de la formation basée sur un questionnaire écrit donné aux stagiaires qui pourront juger la prestation.



Dans le cadre de la démarche H+ « *Toujours plus pour le handicap* », merci de nous signaler si une adaptation ou un aménagement pédagogique spécifique est nécessaire pour un bon déroulement de l'action.

CONTENU DE LA FORMATION PREPARATION AUX EPREUVES

Le déroulement de cette formation sera adapté en fonction des acquis des stagiaires

UNITÉS PROFESSIONNELLES

RECEPTION ET LIVRAISON DES ARTICLES

UP1 – Coefficient : 2

Épreuve de mise en situation et orale de 45 minutes

L'épreuve a pour objectif d'apprécier l'aptitude du candidat à réaliser des opérations de réception et de livraison des articles textiles et à communiquer en situation professionnelle.

Le candidat sera mis en situation professionnelle pour lui permettre d'identifier les articles et de collecter les informations utiles à son activité (préparation du traitement et préparation de la livraison des articles) tout en respectant les procédures, les consignes et les règles de mise en place de la communication professionnelle.

Les activités concernées sont :

- Réception et livraison des articles

TRAITEMENT DES ARTICLES

UP2 – Coefficient : 9

Épreuve pratique de 2 heures

Le candidat sera placé dans une situation courante du milieu professionnel et aura à mettre en œuvre les différentes activités prévues dans le référentiel des activités professionnelles.

Les activités concernées sont :

- Entretien des articles
- Finition des articles
- Maintenance, santé, hygiène, sécurité et environnement

THEMES ABORDES POUR LES UNITES PROFESSIONNELLES

- Fonctionnement de l'entreprise, ses activités et son environnement
 - Prestations de service
 - Modes de traitement des activités spécifiques
 - Communication professionnelle
 - Contexte professionnel
 - Modalités de transmission des informations et des dysfonctionnements
 - Flux et activités
 - Les principes d'organisation des flux
- Matériaux textiles, typologie des salissures et principes d'élimination
 - Fibres textiles
 - Matériaux et traitements spécifiques
 - Caractéristiques des articles à traiter
 - Etiquettes des articles
 - Salissures et taches des articles textiles
- Outils de gestion
 - Techniques de marquage
- Données organisationnelles
 - Fonctionnalités des équipements
 - Concept de productivité
 - Méthode de tri des articles
 - Modes de livraison
- Procédés de traitement et matériels associés
 - Techniques, produits et matériel de prétraitement
 - Procédure de chargement et de déchargement
 - Techniques, produits et matériels de lavage et de nettoyage professionnel
- Procédés de finition et matériels associés
 - Techniques, matériels et équipements de séchage
 - Techniques et moyens d'apprêtage des articles
 - Techniques et moyens de réparation des articles
 - Procédures, matériels et équipements de finition
 - Procédures, matériels et équipements de mise sur cintre et de pliage
- Qualité des prestations
 - Qualité, contrôles et actions correctives
- Conditionnement et stockage des articles
 - Techniques, procédures et matériels d'emballage et de conditionnement
 - Techniques, procédures, matériels, équipement de stockage des lots et des articles
- Maintenance des équipements
 - Techniques de maintenance des matériels et des équipements
- Santé et sécurité au travail
 - Réglementation et normes en vigueur : hygiène, santé, sécurité et protection de l'environnement
 - Risques professionnels liés à l'activité
 - Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
 - Déchets et rejets générés par l'activité

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

L'objectif de nos cours dans ce domaine n'est pas une remise à niveau, mais un entraînement et une mise en condition aux épreuves finales.

Pour les candidats n'ayant pas les prérequis souhaités, une remise à niveau préalable est conseillée.

Les personnes déjà titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur peuvent être, sous certaines conditions (notamment de l'année d'obtention), dispensées de tout ou partie de ces épreuves.

FRANÇAIS, HISTOIRE - GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

UG1 - Coefficient 3

Durée totale : 2 heures et 25 minutes

FRANÇAIS

Épreuve écrite de 2 heures

Épreuve orale de 10 minutes

- Savoir organiser sa pensée, savoir réfléchir
- Savoir lire, savoir écrire
- Savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit, savoir écouter
- Savoir puiser dans les productions littéraires et culturelles

Le travail est individuel

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Épreuve orale de 15 minutes

Le candidat présente une liste de 8 documents qu'il a choisi, soit un document correspondant à chacun des thèmes des programmes d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique.

Le professeur évalue et vérifie les acquis du candidat sur le document et l'amène à vérifier son propos si nécessaire.

À partir du support de cours remis par le CTTN-IREN, le stagiaire prépare les dossiers. Il est aidé dans cette démarche par un professeur qualifié au CTTN-IREN qui évalue et corrige ses documents au fur et à mesure de leur élaboration.

MATHÉMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIE

UG2 - Coefficient 2

Épreuve écrite de 1 heures et 30 minutes

Pour préparer cette épreuve, les stagiaires reçoivent un livre de mathématiques et des fascicules. Pendant les regroupements, il sera expliqué les différents thèmes abordés. Ils préparent chez eux une série d'exercices à rendre au prochain regroupement.

Pour information, l'épreuve d'une durée d'une heure et trente minutes, notée sur 20 points, comporte deux parties écrites, l'une de mathématiques sur 12 points, l'autre de sciences physiques et chimie sur 8 points.

MATHEMATIQUES

- Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIE

Le sujet doit porter sur des champs différents de la Physique et de la Chimie. Il se compose de deux parties :

- **Première partie**

Un exercice restitue une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte court et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple à :

- montrer ses connaissances
- relever des observations pertinentes
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats

- **Deuxième partie**

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT

UG4 - Coefficient 1

Épreuve écrite de 1 heure

Pour préparer cette épreuve, les stagiaires reçoivent un document pédagogique.

L'objectif est d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences atteints par le candidat concernant les problématiques liées à la santé, à l'environnement et aux activités professionnelles.

- L'individu et sa santé
- L'individu dans ses actes de consommation
- L'individu dans son parcours professionnel
- L'individu dans son environnement professionnel

LANGUE VIVANTE ETRANGERE (LVE)

UG5 - Coefficient 1

Épreuve écrite de 1 heure

Épreuve orale de 6 minutes

L'épreuve écrite se déroule en 3 parties :

- **Première partie**
Suite à 3 écoutes successives d'un enregistrement sonore ou vidéo d'une durée maximum de 1 minutes, le candidat devra répondre à un questionnaire à choix multiples rédigé en français permettant d'évaluer la compréhension orale du candidat.
- **Deuxième partie**
Un document rédigé en langue étrangère de maximum 10 lignes est donné au candidat qui a 25 minutes pour répondre par écrit et en français à une série de question rédigée en français.
- **Troisième partie**
Le candidat dispose de 2 sujets au choix rédigés en français. Il dispose de 25 minutes pour choisir un des sujets et rédiger en langue étrangère un texte d'au moins 60 mots.

L'épreuve orale se déroule en 2 parties :

- **Première partie** (3 minutes)
Le candidat présente oralement et dans une langue étrangère une expérience professionnelle. Il pourra s'appuyer sur des supports visuels qu'il aura préparés.
- **Deuxième partie** (3 minutes)
A la suite de l'exposé, il y aura un échange oral en langue étrangère avec l'évaluateur.